



Réf. Farde e-Assemblées : 2349775

N° OJ : 49

Projet d'Arrêté - Conseil du 29/06/2020**Objet : Asbl "NoWayBack".- Subside de 7.500,00 EUR.**

Objet : ASBL "NoWayBack". - Subside de 7.500,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale ;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions ;

Considérant :

Que la quasi-totalité (97 %) de l'eau de distribution consommée en région bruxelloise provient de captages d'eaux souterraines et de surface en Wallonie ;

Que cette eau potable est utilisée à Bruxelles pour des applications telles que le nettoyage des rues ou l'arrosage de plantes annuelles ;

Que des centaines de mètres cubes d'eaux souterraines relativement pures, pompées sur de nombreux chantiers sont, par ailleurs, directement déversées chaque jour dans le réseau d'égout puis redirigées vers une station d'épuration pour y être traitées ;

Considérant que l'initiative citoyenne Opensource.Brussels de l'asbl "NoWayBack" veut rendre accessible ces eaux souterraines pompées sur des sites de construction, pour toute une série d'applications ne nécessitant pas d'eau potable ;

Que cet approvisionnement en eau permanent peut être utilisé dans le secteur de la construction, de la propreté publique, des espaces verts, de l'agriculture urbaine, des jardins potagers ou encore par les citoyens ;

Que plusieurs de ces gros consommateurs utilisent aujourd'hui encore de l'eau du robinet qui pourrait ainsi être économisée en grandes quantités.

Considérant l'idée centrale du projet de faire rencontrer l'offre et la demande en eau non potable.

Considérant que l'asbl "NoWayBack" souhaite tester et démontrer à plus long terme avec les bénéficiaires (divers services et sous-traitants de la Ville, une entreprise de construction qui pompe des eaux souterraines sur un chantier, des habitants du quartier aux alentours du chantier) l'approche concrète et sa valeur sur un chantier situé sur le territoire de la Ville de Bruxelles ;

Que l'ensemble est conçu comme un test mené sur un chantier de construction avec rabattement des eaux souterraines, choisi ensemble avec la Ville de Bruxelles ;

Que l'eau sera disponible pour différentes utilisations ;

Que les citoyens, les agents des services et des entreprises seront sollicités pour participer activement et partager leurs expériences à travers une enquête standardisée ; et qu'ils seront questionnés sur la maîtrise de leur consommation d'eau ;

Étant donné la demande de soutien financier adressée à la Ville par l'asbl "NoWayBack" pour mener un projet Opensource.Brussels test de mise à disposition de différents bénéficiaires les eaux souterraines pompées sur un chantier en cours sur le territoire ;

Étant donné que ce projet répond tant à des objectifs environnementaux qu'économiques et sociaux ;

Qu'à ce titre, il est proposé d'octroyer à l'asbl "NoWayBack" un subside de 7.500,00 EUR ;

Attendu que la dépense peut être imputée sur l'article 87906/33202 (Environnement – Subsidés aux organismes au service des ménages) du budget ordinaire 2020 ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article 1 : Le principe d'octroyer un subside de 7.500,00 EUR à l'asbl "NoWayBack" pour une initiative citoyenne test visant à mettre à disposition de différents bénéficiaires les eaux souterraines pompées sur un chantier est approuvé.

Article 2 : La dépense y relative de 7.500,00 EUR à supporter par la trésorerie, est approuvée.



Article 3 : Le Collège est chargé des modalités d'exécution.

Annexes :

